

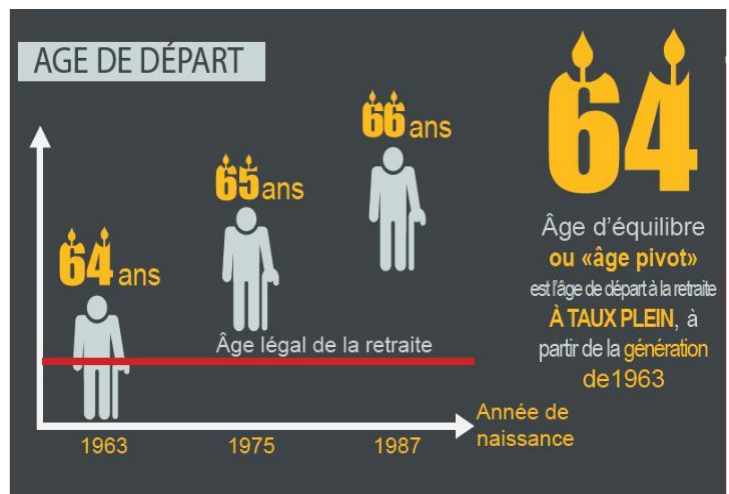


TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 10 DECEMBRE

**SYSTEME ACTUEL PAR REPARTITION : SOLIDARITE, JUSTICE SOCIALE !
SYSTEME PAR POINTS= INEGALITE, INJUSTICE DU CHACUN POUR SOI !**

Un système unique de retraites où chacun accumulera tout au long de sa carrière professionnelle des points. À partir de ce nombre de points et de la valeur du point, chacun calculera sa pension.

La valeur du point pourra varier selon le temps donc personne ne connaîtra à l'avance le montant de sa retraite.



**DES OBJECTIFS CLAIRS
NOUS FAIRE TRAVAILLER ENCORE PLUS LONGTEMPS et
DIMINUER LES RETRAITES**

**Pour nos retraites, pour l'emploi,
pour nos conditions de travail,
contre la précarité, pour la justice
climatique,**

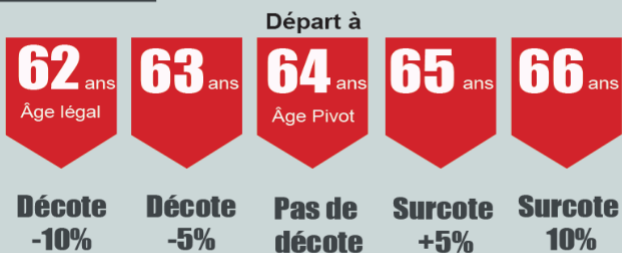
**NOUS SERONS TOUS ENSEMBLE
DANS LES MOBILISATIONS ET
ACTIONS
PRIVE ET PUBLIC !**

**IL Y A DES BORNES
À NE PAS DEPASSER**



TOUT LE MONDE SERA CONCERNE PAR CETTE REFORME

PENSIONS



Aujourd'hui, le calcul des pensions comptabilise les 6 derniers mois de notre carrière dans l'Éducation nationale. Ce calcul sera désormais effectué sur **TOUTE la carrière, mauvaises années incluses** (congés parentaux, congés formation, temps partiel...)

Les principales victimes seront :

- les **femmes** car ce sont elles qui sont le plus souvent à temps partiel, qui touchent le moins de primes et font le moins d'heures supplémentaires.
- les salarié-es ayant des **carrières interrompues** (arrêts- maladie, congé parental, temps partiel...);

LES 42 REGIMES DE RETRAITE (DITS REGIMES SPECIAUX) : UNE CONSTRUCTION SOCIALE POUR REpondre A DES METIERS PARTICULIERS ET PENIBLES ! REGIME UNIVERSEL TELLEMENT UNIVERSEL QUE SONT EXCLUS LES MILITAIRES, LA POLICE, ...

FAITES VOTRE PROPRE CALCUL

Début de carrière : 22 ans carrière continue Retraite : 64 ans

SYSTEME ACTUEL		SYSTEME MACRON	
Départ à la retraite En 2025		Départ à la retraite En 2054	
Mathieu né en 1961	Salarié du privé Non cadre	Son fils Mathias Né en 1990	
72.5%	- 500 euros	55.8%	
Marie née en 1961	Fonctionnaire Catégorie B	Sa fille Myriam Née en 1990	
64.1%	- 450 euros	54.4%	
Jules né en 1961	Employé au SMIC	Son fils Julien Né en 1990	
81.6%	- 200 euros	64.8%	

Pour avoir le même niveau de pension que leurs parents, les enfants devront travailler plus longtemps, en moyenne 3 à 4 ans de plus (au-delà de 64 ans).

DES SOLUTIONS ? IL Y EN A !

Il suffit de revendiquer

- L'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- Le retour de la retraite à 60 ans ou après 37,5 annuités (selon ce qui est le plus favorable), en prenant en compte les années d'études, de formation, de stages et de chômage, avec **100% du meilleur salaire** détenu au minimum pendant 6 mois ;
- La hausse des salaires et la taxation des profits
- Une autre répartition des richesses et l'arrêt des exonérations fiscales.

**La loi est présentée au conseil des ministres dès
Janvier 2020 pour un vote
Au Parlement avant l'été, il y a urgence à stopper le gouvernement.**

Dans nos secteurs, construisons la grève reconductible !

**Grève - Débrayage
et Manifestation**

**RASSEMBLEMENT 09H30 Bourse du
Travail le 10 Décembre 2019**